



Zudausques, le 13 février 2021

Objet : Compte-rendu du comité consultatif éducation, services municipaux et communication du 12 février 2021

Présents : les élus membres du comité, M. Saison, directeur de l'école ; Mme Hennon responsable du périscolaire ; Mme Leroy responsable du ménage ; Mmes Mahieu et Ducrocq Atsem ; Mme Flandrin, responsable de la cantine

Ordre du jour :

- Point adaptations COVID-19 après mise en place du nouveau protocole en application depuis le 8 février (cantine, garderie, école)
- Appel à projet relance numérique
- ALSH février 2021
- Calendrier informations municipales

Point n°1

- A la demande de M. Saison, une nouvelle séparation a été mise en place dans la cour de récréation de sorte à obtenir non plus 3 mais 4 espaces distincts. Le protocole rappelle que les brassages entre les classes sont à éviter.
Une solution a été trouvée pour les classes maternelles qui jusqu'à présent fréquentaient le même espace de cour de récréation. Les plus petits resteront à la cantine (un petit jeu pourra les occuper) les jours de mauvais temps et ils pourront s'aérer dans l'espace contigu à la maison des associations les jours de temps corrects. Ainsi, chaque classe a son espace distinct. M. Saison apprécie cette solution qui évite de mettre en place des récréations décalées.
- Après quelques essais de nouvelles dispositions des tables à la cantine (il faut 2 mètres entre les tables d'enfants n'étant pas dans la même classe), une solution satisfaisante a été trouvée. Une petite réorganisation de la prise des repas du personnel est également repensée pour que ce dernier soit plus efficace au moment des repas des enfants.
- Le fonctionnement de la garderie reste identique. Dans la mesure du possible, les enfants restent dans leur salle de classe et si cela n'est pas possible, des espaces sont différenciés dans la salle qu'ils occupent.
- M. Saison demande s'il est possible de fermer à clé la grande barrière (plan vigipirate) côté salle des fêtes)

Point n°2

- Monsieur Saison annonce l'ouverture d'une classe élémentaire à la rentrée 2021. Cette bonne nouvelle s'explique par le fait que les effectifs ne doivent plus dépasser 24 élèves en Grande section, CP et CE1 (hors éducation prioritaire).
- Dans le cadre du plan de relance-continuité pédagogique, il nous est possible de répondre à l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires. Cet appel à projets vise à soutenir la généralisation du numérique éducatif pour l'ensemble des écoles élémentaires et primaires. Il vise à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique. Il s'appuie sur 3 volets : l'équipement avec un socle de base, les services, les ressources numériques et l'accompagnement à la prise en main des matériels et ressources numériques. Le projet d'équipement doit participer aux objectifs de renforcement des apprentissages (acquisition des fondamentaux), renforcer la dimension inclusive de l'école, favoriser l'acquisition par les élèves d'une culture et de compétences numériques, favoriser la relation entre les familles et l'école, développer un ENT ou une plateforme collaborative. Les achats seraient subventionnés à hauteur de 70% du HT
- 3 VPI, 3 tableaux blancs, 4 ordinateurs portables, 2 visionneuses, mais aussi des logiciels pédagogiques seront demandés dans le dossier que la municipalité va déposer d'ici au 31 mars.

Point n°3

Mme Gawlowicz présente l'ALSH des vacances de février. Elle précise que les groupes sont bien remplis : 16 enfants dans la tranche 4-6 ans et 17 enfants dans la tranche 7-11 ans. Nous sommes en attente du protocole qui doit arriver dans les jours prochains. Le thème est le carnaval et les repas seront commandés auprès de Yani cuisine. 6 animateurs dont la directrice encadreront les enfants. Les sorties n'étant pas autorisées, un après midi jeu avec la « bonne pioche » sera organisé ainsi qu'une animation par l'association art_groupe. Les activités sportives de plein air seront vraisemblablement possibles (cf protocole)

Point n°4

Un calendrier prévisionnel de la distribution de l'information municipale (Zudausques entre nous) est discuté. Ce dernier sera arrêté par la commission ad hoc.

Informations diverses

- Mme Vroelant fait un petit point sur le fonctionnement de la bibliothèque et annonce que très prochainement 5 liseuses seront mises à la disposition des abonnés Zudausquois. Nous remercions la CCPI pour cette sympathique initiative.
- Le nouveau site internet sera présenté à l'ensemble des élus le mercredi 17 février et sera très prochainement mis en ligne.

Débats clos à 19h30

Le rapporteur

A. Giovacchini